



Publiée le 02/10/2020

Votre Municipalité vous informe

Port du masque obligatoire à Saint Martin du Fouilloux

Compte-tenu du taux d'incidence sur notre commune mesuré à 60 pour un seuil d'alerte fixé à 50, un arrêté de la préfecture impose le port du masque dans toute la zone commerciale du square des marronniers, soit de la boulangerie / agence postale à la supérette. Cette obligation s'applique dès ce samedi 3 Octobre minuit jusqu'au 10 Octobre inclus. Si le taux d'incidence venait à augmenter, un nouvel arrêté imposerait le port du masque sur l'ensemble du territoire de la commune.

Pour éviter d'en arriver là, nous ne pouvons que vous demandez de respecter le port du masque dans la zone commerciale, et surtout rester très vigilant sur les gestes barrières bien connus de tous dorénavant dans vos activités professionnelles, de loisirs ou familiales.

Des contrôles de gendarmerie pourront être effectués.

Philippe Reverdy

Transition écologique : enquête publique ALM

Les **Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole** seront officiellement ouvertes le vendredi 23 octobre. En préparation de ces assises, une **enquête publique** est lancée auprès des habitants de la communauté urbaine. Elle permettra d'en connaître plus sur leur quotidien, leur vision du territoire et leur conception de la transition écologique. Parmi les thématiques abordées : se nourrir, se loger, se déplacer, travailler et produire, consommer... **Date limite de réponse à l'enquête : 20 octobre.**

À noter que vos élus participeront à cette réflexion, puisque Philippe Gautier représentera la commune lors de ces Assises de la transition écologique le 23 octobre, tandis que Édouard Beslot va intégrer la commission « transition écologique » d'Angers Loire Métropole



Plus d'infos et lien vers le questionnaire d'enquête :

<http://www.angersloiremetropole.fr/medias/63237-assises-de-la-transition-ecologique/index.html>

Retour sur la Journée citoyenne

Samedi dernier, malgré des températures fraîches mais sous le soleil et dans la bonne humeur, ce sont 60 foliosains de tout âge qui ont participé à la Journée citoyenne, exceptionnellement automnale. Au programme, ramassage des déchets dans les fossés et le bois (plus de 50 kg !), désherbage des parterres, nettoyage des panneaux de signalisation, plantations dans les bacs à fleurs autour des commerces et de la mairie, construction d'hôtels à insectes et pleins d'autres petits gestes citoyens pour entretenir et embellir notre commune.

Un vrai plaisir de se retrouver et de faire ensemble pour améliorer notre cadre de vie : un challenge une nouvelle fois réussi ! À renouveler et à développer dès 2021 !

Retour [en images](#) sur cette matinée conclue par un moment convivial sur le parvis de la mairie dans le respect des gestes barrières et avec le concours de plusieurs commerçants de la commune. Merci à eux pour ces douceurs fort appréciées et merci à tous les participants pour leur engagement !



Travaux rue du Petit Anjou

Afin de permettre la réalisation de travaux de branchement des eaux usées et de l'alimentation en eau potable, la rue du Petit Anjou, à hauteur du numéro 31, sera interdite à la circulation routière du 30 septembre au 9 octobre inclus. Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux. Une déviation via la rue du Jubilé et la rue de la Liberté sera temporairement mise en place. Voir l'arrêté municipal correspondant en mairie.

Senior mais citoyen d'abord !

« Accompagner l'ensemble des générations et tisser du lien intergénérationnel » tel est l'un des engagements des élus de la commission intergénérationnelle. Ainsi une démarche a été lancée via un questionnaire adressé en boîte aux lettres à tous les Foliosains de plus de 60 ans pour identifier leurs besoins en matière d'activités et de loisirs sur la commune. Cette étude permettra à la commission de répertorier les motifs de satisfactions, les souhaits et attentes de nos aînés, afin d'y répondre du mieux que possible. Si vous ne l'avez pas reçue, le questionnaire est disponible en mairie. Votre réponse est importante, merci à vous pour votre participation ! **Date limite de réponse : 14 octobre.**

Octobre Rose, tous mobilisés contre le cancer du sein

Le cancer du sein est le premier cancer féminin avec 58 459 nouveaux cas en France et 12 146 décès estimés en 2018. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera confrontée au cancer du sein. [Plus d'infos](#)

Comme chaque année, les manifestations autour d'Octobre Rose sont l'occasion de rappeler les bénéfices du dépistage pour permettre une identification du cancer au plus tôt et favoriser les chances de guérison.

Plus d'information sur les [manifestations Octobre Rose à Angers](#)



**Dire allô
contre le cancer
du sein**

**Dès 50 ans, tous les 2 ans,
prendre rendez-vous chez un radiologue pour
le dépistage du cancer du sein, c'est déjà agir.**

Contre le cancer du sein, la prévention c'est tous les jours. Le dépistage, c'est tous les 2 ans.

SAVOIR C'EST POUVOIR AGIR

Retrouvez toutes les informations sur e-cancer.fr

 **INSTITUT
NATIONAL
DU CANCER**

 **J'AGIS POUR MA SANTÉ**

Image : Du pastel au bleu pastel - M.C. - 0610 - 137 86 2 271 - 047 74 84 02 01 - 04/2019 - 014

Les acteurs de la commune vous informent

Sortie découverte sur les traces des animaux dans le Bois du Fouilloux

En partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs 49, une sortie est proposée mercredi 7 octobre de 14h30 à 16h30 dans le Bois du Fouilloux pour en savoir plus sur les traces des animaux que l'on peut rencontrer dans cet Espace Naturel Sensible. Durant une balade de 2h les participants apprendront notamment à reconnaître les empreintes et les selles d'espèce comme le chevreuil ou le sanglier.

Animation gratuite mais réservation obligatoire au 02 41 72 15 00



Agenda

- **06 octobre** : reprise activités multisport seniors - Tous les mardis 10h-11h30 salle Saint Martin
 - **07 octobre** :
 - Assemblée générale section Gym adultes ASCSM - 21h salle de la Marelle
 - Sortie nature sur les traces et indices des animaux dans le bois du Fouilloux - 14h30-16h30
 - **10 octobre** : assemblée générale association [La Tontine](#) - 19h salle Barbara
 - **19 octobre** : portes ouvertes espace jeunesse - 14h à 21h salle des Iris
 - **22 octobre** : conseil municipal - 20h30 salle du Conseil
-

Le Saviez-Vous ?

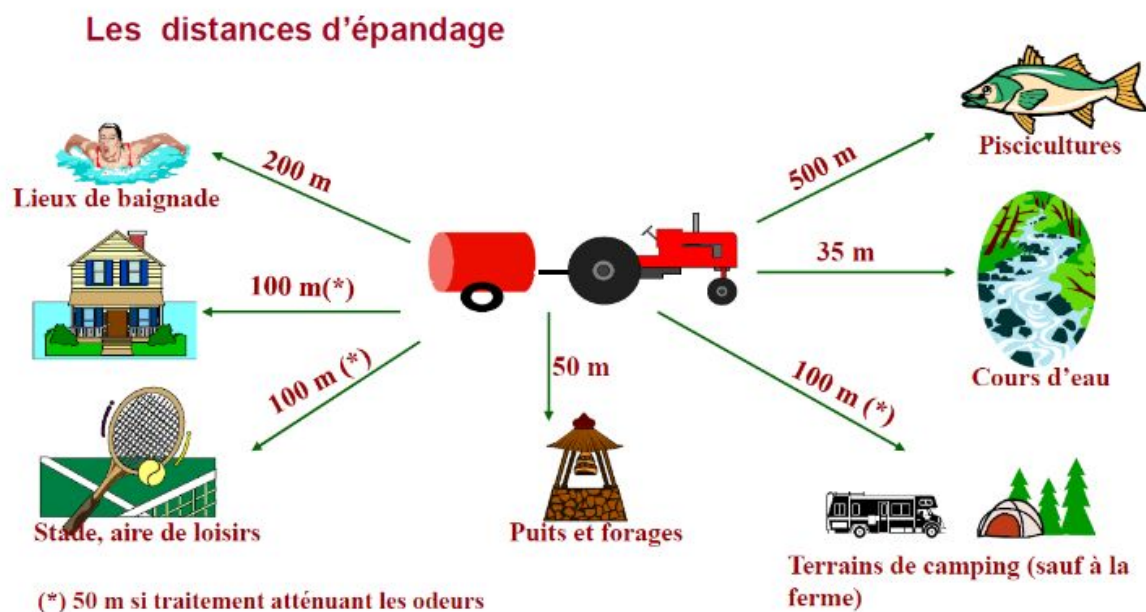
L'épandage en milieu rural

Les communes rurales sont régulièrement confrontées à des plaintes d'habitants indiquant être gênés par l'activité des exploitations agricoles notamment en période d'épandage.

Mais qu'est-ce que l'épandage ?

L'épandage est une opération de fertilisation des champs qui consiste à disperser des excréments de bétail (fumier, lisier) ou des boues issues des stations d'épuration. C'est donc l'action de répandre dans les champs des matières présentant un intérêt agronomique.

Des contraintes réglementaires encadrent cette pratique, de manière à recycler la matière organique tout en limitant les risques de pollutions, de contaminations humaines et de nuisances olfactives. La législation prévoit également des mesures de protection spécifiques à travers des distances minimales d'épandage à respecter.



Cette opération indispensable tant du point de vue agronomique que de la gestion des déchets implique effectivement des nuisances. Un dialogue et une compréhension de la situation des uns par rapport aux autres doivent permettre une cohabitation réussie.

Pour cela les agriculteurs peuvent coopérer avec leurs voisins :

- en adoptant des pratiques de gestion agricole responsables et fondées sur des données scientifiques, et en informant leurs concitoyens de ce que ces pratiques supposent ;
- en se montrant attentifs aux récriminations des voisins ;
- en agissant de façon proactive pour remédier aux problèmes qui s'annoncent.

Les résidents des milieux ruraux qui ne sont pas agriculteurs peuvent :

- accepter ce qui constitue une pratique agricole normale ;
- prendre une part active à la vie de la collectivité rurale ;
- reconnaître l'intérêt de l'agriculture en milieu rural, pour l'économie et la société dans son ensemble.

Dans nos communes de périphérie d'agglomération, la préservation de nos paysages agricoles et de notre milieu rural est essentielle mais assurément elle passe par la cohabitation harmonieuse entre les exploitants agricoles et les résidents non-agriculteurs, harmonie qui se révèle être une responsabilité partagée par tous.

Plus d'infos : <http://www.saintmartindufouilloux49.fr/lepandage-en-milieu-rural/>